

Souveraineté du peuple

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0094

SourceBoite_016-2-chem | R. [révolution?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Souveraineté du peupl.



XVIIe siècle et l'école du XIXe peuvent très bien utiliser en commun certaines procédures d'assujettissement. De toutes façons il est possible de reconnaître à ^{travers} nouveau leurs économies spécifiques, des formes générales d'assujettissement qui caractérisent, à une époque donnée, une série d'appareils. En voici deux exemples dont le rappel permettra de mieux saisir ce qui a de singulier pour sa part le mécanisme disciplinaire. Le premier a une très large portée historique : il fonctionne ou a fonctionné en des lieux et avec des rôles bien différents (dans le système féodal et dans la société industrielle ; dans l'artisanat, et dans la production agricole ; comme armature pour des relations pédagogiques, pour des relations de , pour des relations de moral). C'est l'assujettissement de type domestique. Il déborde largement les structures familiales au sens strict⁴. C'est lui qui s'exerce